

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITÉ DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS – SÉANCE DU 10 DECEMBRE 2025

OBJET : Action N° 22 / 22.1 : Programmation annuelle de l'animation Grand Site 2025 – Nouveau logo du Projet Grand Site de France Cité de Carcassonne

L'an Deux Mille vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à onze heures, le Comité Syndical du Syndicat mixte Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Hôtel de ville de Carcassonne, salle Jean Cau, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Étaient PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Gérard LARRAT, Any BARTHÈS, Magali BARDOU, Laurence GASC, Tamara RIVEL, François MOURAD, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Franck DOUCET, Christophe ROBERT

Benjamin ASSIÉ donne pouvoir à Alain COSTE

EXCUSÉS : Mesdames et Messieurs Hervé BARO, Régis BANQUET, Pascal VALLIÈRE, Magali ARNAUD, Catherine BOSSIS, Benjamin ASSIÉ

ABSENTS : Mesdames et Messieurs Isabelle CHÉSA (suppléée par Any BARTHÈS), Maria CONQUET (suppléée par François MOURAD), Didier ALDEBERT, Marie LAVANDIER, Adeline RABATÉ, Laurent ALBERTI (suppléé par Christophe ROBERT)

SECRETARIAT DE SEANCE : Magali BARDOU

Monsieur le Président explique à l'Assemblée que le Ministère de la Transition Ecologique a souhaité renforcer l'identification et l'homogénéisation des logos « Grand Site » et « Projet Grand Site » et a précisé au réseau des Grands Sites de France, en début d'année 2025, la nouvelle charte graphique à appliquer.

Le Syndicat mixte a consulté le bureau d'étude PANAMA qui accompagne de nombreux Grands Sites pour l'assister dans la refonte de son logo.

Aujourd'hui en application des attendus, et après validation comme demandé, par l'Etat (DREAL) et le Réseau des Grands Sites de France et passage en Bureau syndical, le nouveau logo du Projet Grand Site de France – Cité de Carcassonne a été présenté et est proposé ce jour pour validation au Comité syndical.

Un fois le logo adopté par le Comité syndical, il sera transmis au Ministère de la Transition Ecologique pour validation. Ceci réalisé, le nouveau logo sera employé sur toutes les productions du Projet Grand Site.

Aperçu proposition logo en phase projet :



Aperçu proposition logo après labellisation :



Code teinte : CS8440

Le Comité syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le nouveau logo tel que présenté ci-dessus pour poursuivre en phase validation ministérielle.
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **18 DEC. 2025**

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Gérard LARRAT

Publication par affichage le : **18 DEC. 2025**

Le Président,
Gérard LARRAT



M. Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).